

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 42

Artikel: Lausanne, le 18 octobre 1873
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.;

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

AVIS

Les personnes qui s'abonneront pour 1874 recevront le journal gratis jusqu'à la fin de l'année courante.

Lausanne, le 18 Octobre 1873.

Nos lecteurs trouveront ci-après le récit simple, fidèle, et fait au jour le jour, des diverses opérations militaires du dernier rassemblement de troupes, qui comptait 8,000 hommes, et auquel assistaient plusieurs officiers étrangers.

Ce petit travail, œuvre d'un chasseur de gauche, sera certainement lu avec beaucoup de plaisir par tous ceux qui ont fait cette campagne, dont on entend chaque jour raconter de gais souvenirs :

Le Bataillon 26 au Rassemblement de 1873.

I

Le samedi 30 août, après avoir suivi le cours préparatoire qui durait depuis le 24 à Bière, où l'on a mis en pratique la nouvelle école de régiment et utilisé les grandes lignes de tirailleurs par groupes, avec soutien et réserve, le bataillon, une fois réduit à l'effectif demandé, reçut tout le matériel de campagne, puis se mit en marche pour prendre ses cantonnements comme suit : Le demi-bataillon de droite à Aubonne, le n° 3 à Allaman, le n° 4 à Etoy et les chasseurs de gauche à Perroy. Partis de Bière à 4 heures de l'après-midi et arrivés à Perroy par une pluie diluvienne, ceux-ci y furent reçus avec le plus amical empressement. Quoique trempés jusqu'aux os, la gaité reprit facilement le dessus et toutes les caves du village retentirent bientôt de chants patriotiques et de toasts chaleureux.

Le lendemain, dimanche, la troupe se réunit dans ses différents cantonnements pour arriver à l'heure prescrite à Allaman. Enfin, vers huit heures, le train s'ébranla jusqu'à Lausanne, où une halte de vingt minutes eut lieu. — Arrivée à Fribourg à midi.

La descente des wagons et l'organisation du bataillon se firent rapidement et nous nous rendîmes sur la place des Etangs au milieu d'une foule compacte et par une pluie qui ne l'était pas moins. Une heure après, le bataillon reprit les armes et se mit en route en colonnes par groupes, la droite en tête,

pour prendre ses cantonnements à Avenches, où nous arrivâmes vers cinq heures du soir. Une inspection du brigadier eut lieu, puis le commissariat fédéral fit, compagnie après compagnie, la revue d'effectif pour s'assurer si le bataillon était réglementaire.

Les ustensiles de campagne furent distribués et chaque compagnie prit ses cantonnements dans des granges ou dans d'autres locaux préparés à cet effet. Une fois le sac mis bas et les trois verres traditionnels bus, l'animation devint grande dans Avenches ; soldats et citoyens fraternisèrent. Nos jeunes troupiers trouvèrent le beau sexe charmant, et au bout d'un jour après les premières salutations, il n'était pas rare de voir des chasseurs de gauche broder et tricoter sous les arcades en compagnie de charmantes demoiselles juives.

Le 1^{er} septembre commencèrent les exercices dans les plaines qui, d'Avenches, s'étendent jusqu'au lac de Morat. La diane sonnait à cinq heures et la troupe se réunissait à 6 3/4 heures pour la manœuvre, qui durait jusqu'à deux heures.

Le bataillon valaisan n° 40 était sur la même place, à distance, répétant comme nous les formations de combat par colonnes de division avec groupes de tirailleurs, les soutiens aux ailes, avec la division de chasseurs en réserve, à 300 mètres en arrière. Le repos eut lieu à 10 heures, mais, par ordre supérieur, aucun cantinier ne pouvait venir sur la place ; les gosiers étaient secs et sans quelques misérables chopines portées dans les sacs, aidées d'un pauvre petit ruisseau coulant près de là, que serions-nous devenus?...

Le soleil brûlant, le terrain marécageux, difficile à la manœuvre, rendirent la journée fatigante et longue.

Le 2 septembre, les deux bataillons firent à blanc les mouvements l'un contre l'autre, pour affirmer les nouvelles formations et se préparer aux opérations du lendemain.

Le jour suivant, la brigade devait se trouver réunie au-dessus du village de Donatyre pour 7 heures et occuper une position qui domine la vallée où coule le Chaudon ; — à droite et à gauche d'immenses forêts. Le service de sûreté en marche fut établi au sortir d'Avenches, et à l'heure indiquée les trois bataillons se trouvaient réunis. Le brigadier de Cocatrix ordonna la formation suivante : Le bataillon 26 en formation de combat à la droite, le bataillon 40 en même formation à la gauche, puis